

COLLOQUE
**« DE LA VIOLENCE DES TERRAINS AU TERRAIN DES VIOLENCES :
REGARDS CROISES SUR LE FOOTBALL AMATEUR »**



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

*Les 26, 27 et 28 mai 2010
Atelier SHERPAS (ER3S, EA 4110)
Faculté des Sports et de l'Education Physique de Liévin, Université d'Artois.*

APPEL A COMMUNICATIONS

Les relations qu'entretiennent les sports et les hostilités (agressions physiques et verbales) défient les sciences humaines et sociales. A cause de la complexité des deux notions et de l'hétérogénéité des pratiques, d'une sorte de convention confondant sport et éducation, de la théorie du procès de pacification des mœurs, des troubles qu'induit la métamorphose des acteurs en victimes ou en contrevenants. L'ensemble a pour conséquences de limiter, voire d'empêcher, la progression des connaissances pour ce qui concerne le domaine des pratiques sportives fédérales. On ne peut en dire autant s'agissant de ce qui se déroule dans le système éducatif, les espaces publics urbains ou périurbains, les grands stades de football. Pourquoi un tel déficit scientifique ? Il y a d'évidentes réponses qui croisent l'influence de la médiatisation, la structuration des politiques de financements de recherches, le registre de la menace pour l'ordre public, les coûts des « crimes », etc. Pourtant, au regard des données existantes, les violences commises dans les cadres des compétitions fédérales constituent un réel problème. Le football constitue à ce titre un cas exemplaire.

Certes, l'état actuel des savoirs et des mesures d'interventions entraîne sa redéfinition, c'est-à-dire autour du seul territoire des clubs amateurs. Plutôt que de le stigmatiser, nous proposons de l'investir ici en le « traitant » simplement comme une chose. Apparente mais difficile à saisir, celle-ci ne doit pas néanmoins nous faire oublier que la violence ne touche pas exclusivement le monde du ballon rond. Aussi nos contributeurs peuvent-ils également intéresser les acteurs d'autres sports, comme les responsables institutionnels dont les tâches s'inscrivent dans la pratique sportive en général. Quant aux chercheurs, il va sans dire que le cas du football représente un moyen privilégié pour « lire » les événements et processus en cours par ailleurs. Il se peut que cette manifestation déclenche des prises de conscience, débusque des dissimulations et surtout consacre l'intérêt de recourir à l'investigation scientifique. Car celle-ci, lorsqu'elle repose sur des principes alliant matériaux originaux et enquêtes de terrain(s), est profitable. Comme elle diagnostique, explique et propose des outils d'amélioration des situations.

Nous souhaitons donc rassembler des chercheurs et intervenants qui viendront renseigner ces trois registres, en particulier à partir du football. Si les approches comparatives sont souhaitées, cela vaut avant tout du point de vue des terrains sportifs où s'exprime le problème des violences. Il faut en effet privilégier des éclairages de spécialistes disciplinaires (sociologie, psychologie, histoire...) et d'objets (le football, le bénévolat, les instances de régulations, les licenciés, les encadrants, les spectateurs...) : c'est sans doute un moyen efficace pour éviter des dispersions qui risqueraient de nuire aux enjeux que soulèvent les violences sportives. Il est question de judiciarisation, de perte d'autonomie du « champ » sportif, de déclasserement de la normativité sportive et du tiers arbitral qui la porte.

Au total **trois dimensions** pourront être éclairées. **La première renvoie donc à la question du diagnostic.** Il est attendu des contributeurs qu'ils puissent renseigner les aspects quantitatifs et qualitatifs des violences dans les pratiques du sport amateur, et tout particulièrement du football. Ce diagnostic préalable privilégie naturellement les enquêtes empiriques et le croisement de plusieurs disciplines. On pourra ainsi interroger la dimension historique, en observant par exemple les formes et modalités de traitement par l'institution sportive et les pouvoirs publics pour le second Vingtième siècle. Observer également leur géographie, non seulement au sein de l'espace des sports, mais aussi sur le plan de leur territorialisation. Renseigner le traitement médiatique dont les violences font l'objet. Mesurer enfin, dans un temps plus contemporain, leur coût économique (à la fois en termes de dommages et de régulations). Autant de données statistiques qui permettront de mieux cerner la nature des hostilités, à partir de la mobilisation de variables, telles le genre (le football féminin est-il épargné ?), les catégories de pratiques (le phénomène gagne-t-il les « jeunes » ?) et leurs niveaux (le « football du dimanche » est-il un espace privilégié ?), l'environnement (la notion de « zone sensible » s'applique-t-elle au monde des sports ?). **La seconde dimension concerne les volets explicatif et compréhensif.** Si le premier axe s'attache à quantifier et à qualifier le phénomène des violences dans les sports amateurs, c'est à son explication qu'est consacré le deuxième. Comment se fait-il qu'ici et là, apparaissent ou non des comportements violents ? Quels facteurs peuvent participer à produire ou au contraire, à réguler ces déviances ? Du côté des clubs ? Des joueurs ? Des dirigeants ? Des éducateurs ? Des arbitres ? Des instances fédérales ? Des pouvoirs publics ? Des médias ? Des conditions de la pratique ? En d'autres termes, c'est par les *figures*, et par les situations qui prennent ici la forme d'*épreuves* - sportives mais aussi sociales -, que nous souhaitons appréhender la question. Il est attendu des contributeurs qu'ils discutent, à partir d'enquêtes de terrain, les logiques et les effets du contrôle social (autocontrôle, mobilisations locales, redéploiement, judiciarisation...) c'est-à-dire, finalement, les modes de régulation des comportements et leur efficacité. **La dernière dimension renseigne le traitement des faits, l'aspect prophylactique.** Nous souhaitons accueillir ici des travaux scientifiques engagés sur la problématique des régulations et des préventions. Les régulations sont comprises comme l'ensemble des procédures mises en œuvre pour diminuer l'intensité et la fréquence des comportements violents : outils pédagogiques, technologiques, médiatiques, dispositifs institutionnels. Les préventions correspondent aux actions menées pour les devancer. Ces études devront avoir été éprouvées sur le terrain.

COMITE SCIENTIFIQUE

Dominique Bodin, Université de Rennes
Béatrice Clavel, Université de Lyon
Williams Nuytens, Université d'Artois
Fabien Ohl, Université de Lausanne
Olivier Rascle, Université de Rennes 2 Haute Bretagne
Georges Vigarello, EHESS
Et les membres de l'Atelier SHERPAS

COMITE D'ORGANISATION

Annie Carton, Olivier Chovaux, Haimo Groenen, Oumaya Hidri, Nathalie Jelen, Hugo Juskowiak, Sophie Necker, Williams Nuytens, Nicolas Penin, Loïs Sallé, Fatia Terfous, (Atelier SHERPAS)

Sa présentation sur le site Internet de l'Université d'Artois (dans la rubrique « centres de recherches »)

<http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/sherpas>

INFORMATIONS POUR COMMUNIQUER

Les résumés doivent être rédigés en police Times 10, interligne simple de 800 mots. Ils comprendront le titre de la communication ainsi que le nom de(s) l'auteur(s), son statut et institution. Il conviendra de préciser si possible la dimension renseignée par la contribution, ainsi que le champ disciplinaire (histoire, psychologie, sociologie, etc.) :

1. Diagnostic
2. Volet explicatif et compréhensif
3. Aspects prophylaxiques

Le texte se terminera par 5 mots-clés permettant de caractériser la communication.

Les propositions de communications doivent être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : ateliersherpas@univ.artois.fr, sous forme de fichier attaché (Word si possible).

PUBLICATION

Ce colloque fera l'objet d'une publication, sous la forme d'un numéro thématique dans la revue « International Review on Sport and Violence ». Le comité scientifique procédera à une sélection des meilleurs textes.

CALENDRIER

Envoi des résumés : jusqu'au 15 octobre 2009.

Examen des propositions par le comité scientifique et retour des expertises au 30 novembre 2009.

Navettes éventuelles des textes avant le 30 décembre 2009.

Envoi des textes définitifs des communications acceptées au 30 mars 2010.

Inscriptions au colloque à compter du 30 novembre 2009.

Publication des actes au dernier trimestre 2010.

CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire :

Comité d'organisation « colloque football 2010 »
Secrétariat du SHERPAS,
Atelier SHERPAS, Université d'Artois
Faculté des Sports et de l'Education Physique
Chemin du marquage
62 800 Liévin
Tel.03/21/45/84/86
Fax.03/21/45/84/76
ateliersherpas@univ-artois.fr

Les informations liées aux aspects matériels (hébergement, restauration, transports, prises en charge, frais d'inscription) seront disponibles sur le site de l'Atelier dès le mois de septembre.